

GOUVERNANCE

Lancement d'une plateforme numérique anti-corruption

P3



Projet de loi relatif à la lutte contre le faux et l'usage de faux

Des peines de prison allant jusqu'à la perpétuité

P3

AGRESSION SIONISTE CONTRE LA PALESTINE

UNRWA est sur le point de baisser les bras

P11

EHU D'ORAN

Lancement prochain d'opérations de reconstruction mammaire

Le service de chirurgie maxillo-faciale de l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran se prépare à lancer des opérations de reconstruction mammaire par lambeau grand-dorsal micro-anastomosé (auto-greffe), a indiqué le chef de ce service, Karim Baghdad Hireche. «Nous comptons lancer la reconstruction mammaire par lambeau grand-dorsal micro-anastomosé au début de l'année 2024», a-t-il indiqué en marge de sa conférence sur ce thème, donnée, hier, au "8ème Congrès national du cancer: du dépistage au traitement", organisé à l'EHU d'Oran. L'excédent cutanéograsseux et une partie du muscle grand-dorsal sont utilisés pour reconstruire le sein, a-t-il expliqué, ajoutant que les résultats sont souvent probants dans ce genre d'opérations. Il s'agit d'utiliser le lambeau grand-dorsal, associé à un tatouage des mamelons, pour reconstruire les seins de manière naturelle (autogreffe), a-t-il encore précisé, notant que l'opération, qui nécessite des techniques chirurgicales très fines, est encore nouvelle en Algérie. Le service de chirurgie maxillo-faciale a déjà utilisé la reconstruction par lambeau grand-dorsal pour des greffes du visage. Le Pr Hireche et son équipe ont réussi, en 2023, à greffer 5 patients, qui ont subi des ablations de tumeurs au visage.

R.N

JOURNÉE ALGÉRO-ALLEMANDE DE L'ÉNERGIE

Plus d'énergie au-delà des échanges commerciaux

Pour les allemand, il est clair que la question énergétique est d'une importance cruciale. Le contexte international place l'Algérie en pole position.

Dans une allocution prononcée lors de la cinquième édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie, tenue hier au siège du ministère, sous le thème "les technologies d'avenir qui nous relient - Energies renouvelables et Hydrogène vert", le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a relevé la nécessité de "mettre en place un partenariat exceptionnel, réel et solide avec l'Allemagne dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables, qui va au-delà des échanges commerciaux."

Dans ce contexte, M. Arkab a appelé les partenaires allemands à "participer et à soutenir le projet de réalisation du câble électrique algéro-européen, qui permettra l'exportation de l'énergie propre et renouvelable et la sécurisation de la connectivité électrique sur les plans régional et international".

Dans un autre contexte, le ministre a fait état d'une "étude de faisabilité de projets expérimentaux scientifiques pour la maîtrise de la chaîne de valeur de la production de l'hydrogène vert, dont un projet d'une capacité de 50 mégawatts, avec une contribution de 35 millions Usd offerte sous forme de don par le gouvernement allemand".

Dans le cadre du dialogue stratégique avec la partie européenne, M. Arkab a fait état "d'une étude de faisabilité en cours pour la création du South2 Corridor, un projet ambitieux nécessitant", a-t-il dit, "des études technico-économiques approfondies avec les entreprises concernées par ce projet important".



L'Algérie va planter 420.000.000 arbustes sur 10 ans

Le ministre de l'énergie a révélé que l'Algérie est engagée à les réduire les émissions de gaz à effet de serre à travers la mise en place de mesures, et ce en collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux.

Ainsi, l'Algérie entend "lancer un projet de grande envergure pour le stockage naturel du carbone en plantant 420.000.000 arbustes pendant 10 ans, avec un investissement d'un milliard USD", dans le but de réduire les émissions de gaz avec un taux oscillant entre 7 et 22% à l'horizon 2030 et à moins de 1 % le volume global du gaz brûlé, a-t-il ajouté.

Synthèse : Sid Ali

HYDROGÈNE VERT

12 millions de dollars pour le projet "TaqaHy"

Le ministère de l'Énergie et des mines et la société allemande pour la coopération internationale (GIZ) ont signé, hier à Alger, un contrat d'exécution de la coopération technique dans le cadre du projet commun "TaqaHy", portant sur le développement de la coopération dans le domaine des énergies renouvelables et l'hydrogène vert.

La signature du contrat s'est déroulée en marge de la 5e édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie, tenue à Alger en présence du ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab, et du secrétaire d'Etat parlementaire, ministre fédéral de l'Économie et de la protection du climat de l'Allemagne, Stefan Wenzel, ainsi que de l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Elisabeth Wolbers. Le contrat portant sur ce projet, doté d'une enveloppe financière de 12 millions de dollars, a été signé du côté algérien par le directeur général de l'Énergie auprès du ministère de l'Énergie et des mines, Tahar Djouambi, et du côté allemand, par la directrice résidente de la GIZ, Martina Vahlhaus. Intervenant à l'occasion, le directeur général de l'Énergie a affirmé que ce contrat visait à "approfondir la coopération algéro-allemande dans le

domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert en Algérie, tout en soulignant que cet accord démontre "l'excellence de la coopération algéro-allemande et la volonté commune d'aller de l'avant pour établir des projets communs profitables aux deux parties".

Selon M. Djouambi, ce contrat porte sur la réalisation du projet "TaqaHy", le qualifiant de projet "important et innovant, qui permettra de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays", ajoutant que ce projet qui sera mis en œuvre avec le soutien de l'Allemagne "assurera un accompagnement pour l'atteinte de nos objectifs tracés dans ce domaine".

"Ce contrat représente une nouvelle opportunité d'échange et de partage d'expériences sur des sujets d'intérêt commun et sa mise en œuvre contribuera à la réalisation de notre programme de développement des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'hydrogène vert", a-t-il également soutenu.

Le même responsable a mis l'accent, en outre, sur "l'importance de réaliser des projets de partenariat concrets avec la partie allemande, en veillant à l'intégration des technologies, le transfert de sa-

voir-faire, l'assistance technique, ainsi que la formation et le développement de la fabrication locale de la majorité des équipements notamment dans le domaine des énergies renouvelables". De son côté, l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Elisabeth Wolbers, a indiqué que ce contrat constitue "un projet de partenariat très concret entre les deux pays, et vise à développer davantage la coopération dans le domaine des énergies renouvelables et de mettre en œuvre des technologies clés dans l'hydrogène vert".

L'objectif de ce projet, a-t-elle mentionné, est de renforcer les capacités stratégiques, institutionnelles et techniques de l'Algérie pour le développement des énergies renouvelables à grande échelle mais aussi de taille moyenne, ainsi que de renforcer les capacités de développement de l'hydrogène vert.

"Ce contrat permettra d'identifier les possibilités de création de valeur locale et d'applications locales ainsi que domestiques de l'hydrogène vert", a-t-elle souligné.

R.N.

EDUCATION NATIONALE

Conférence nationale pour le suivi des préparatifs de la saison hivernale

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a présidé une conférence virtuelle nationale consacrée au suivi des préparatifs de la saison hivernale et de l'installation des chauffages au sein des établissements d'enseignement sur l'ensemble du territoire national, a indiqué, hier, le ministère dans un communiqué.

La conférence, tenue dimanche 22 octobre, en présence des cadres centraux et des directeurs de l'Éducation, a été consacrée au «suivi des préparatifs de la saison hiver-

nale et du taux d'installation des chauffages dans l'ensemble des établissements scolaires à l'échelle nationale, en application des instructions données lors des précédentes conférences virtuelles tenues depuis le mois de mars 2023», a noté la même source. «Un dispositif permanent a été mis en place pour le suivi instantané de l'installation des chauffages dans les établissements d'éducation et d'enseignement et le traitement des insuffisances au moment opportun», a précisé le communiqué,

dans lequel, le ministre a jugé «inadmissible de voir des établissements scolaires sans chauffage». Afin de prévenir des risques du monoxyde de carbone, M. Belaabed a instruit d'«organiser des campagnes de sensibilisation au niveau des écoles en coordination avec la Protection civile».

La rencontre a également constitué une occasion pour le ministre d'évoquer la restauration et le transport scolaires, relevant «l'impératif de prendre toutes les mesures et d'intensifier les contacts avec les par-

ties prenantes afin d'offrir des repas chauds et d'assurer le transport des élèves».

Au terme de la conférence, le premier responsable du secteur a passé en revue les axes de la prochaine conférence, prévue en présentiel fin octobre courant, invitant les responsables à «préparer l'état des lieux et les données connexes», a conclu le communiqué.

R.N

GOUVERNANCE

Lancement d'une plateforme numérique anti-corruption

Le fléau atteint aujourd'hui des niveaux qui peuvent parfois paralyser l'action des pouvoirs publics. A travers une haute autorité spécialisée, l'Etat entend lutter contre le phénomène, notamment grâce à la plateforme numérique Naracom.



La corruption «sous toutes ses formes est devenue l'un des principaux obstacles qui entravent le processus fluide des réformes profondes initiées par les pouvoirs publics, en concrétisation des engagements du président de la République» a déclaré hier le ministre de l'Intérieur. Ibrahim Merad a, néanmoins, affirmé que les institutions de l'Etat comptent intensifier la lutte contre le phénomène et sanctionneront quiconque ose marchander les citoyens dans leurs droits fondamentaux ou porter atteinte aux finances publiques. Il dit avoir donné des instructions, en ce sens, aux walis pour «prendre plusieurs mesures en matière de lutte contre la corruption administrative et d'amélioration du service public, à travers le renforcement des mécanismes de contrôle au niveau des différents services, l'activation de la veille juridique et le signalement aux services centraux, le renforcement du principe de transparence, la consécration du droit à l'information pour les citoyens, ainsi qu'à l'orientation et la prise en charge effective de leurs préoccupations de manière périodique et rapide». Le ministre s'exprimait lors d'une rencontre

organisée hier par la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, pour annoncer la création du réseau algérien de transparence "Naracom" et le lancement officiel de sa plateforme numérique. Le dispositif a, entre autres, pour missions d'encourager la participation de la société civile et les médias à la prévention et à la lutte contre la corruption, de sensibiliser sur les risques et les effets néfastes de la corruption sur la société, de former et de mettre à niveau les compétences des formateurs en la matière, et de mener des enquêtes pour évaluer les degrés de perception de la corruption. Le ministère a, d'un autre côté, renforcé le rôle de son Inspection générale, ainsi que des inspections générales des wilayas, dans le contrôle de l'activité des différents services administratifs. Prenant la parole lors du même événement, Salima Mousserati, la présidente de la Haute autorité, a considéré la corruption comme «une arme dévastatrice ralentissant le développement national et affaiblissant les infrastructures». C'est pourquoi, Elle a recommandé «la mise en place d'un système intégré basé sur une structuration des différentes procé-

dures relatives à la prévention et à la lutte contre ce fléau». Mousserati a ainsi proposé l'adoption d'un plan d'action commun à travers le Réseau algérien de transparence Naracom qui servira, selon elle, de plateforme de base en termes de suivi et mise en œuvre de la stratégie nationale de transparence et de la lutte contre la corruption 2023-2027. Pour sa part, le président de l'Observatoire nationale de la société civile, Noureddine Benbraham a mis en avant «la place de choix» qu'occupe la société civile dans la politique de l'Etat après la Constitution de 2020 et son rôle d'accompagnateur en matière de concrétisation des réformes, de renforcement de la transparence et d'éradication de la corruption. La corruption, a-t-il estimé, «anéantit le développement, l'infrastructure et la cohésion des sociétés». Il a appelé, à l'occasion, les associations à «mener des campagnes de sensibilisation et de prévention à l'aide de mécanismes de saisine, en tête desquels le Réseau algérien de transparence Naracom.

Mourad Fergad

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE FAUX ET L'USAGE DE FAUX

Des peines de prison allant jusqu'à la perpétuité

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tab a indiqué devant les membres de la commission de l'APN, que ce projet visait à mettre fin à «ce phénomène qui s'est transformé en comportement social dangereux, au détriment de la majorité des Algériens honnêtes». Le ministre a souligné, en outre, que ce phénomène «a touché plusieurs domaines et s'est caractérisé par des inévitables avantages, des subventions, des aides sociales, des exonérations fiscales, voire un logement accordés à une certaine catégorie, ce qui a coûté des sommes considérables au Trésor public ces dernières années». Ce projet vise à «définir les règles des transactions dans la société et traiter en profondeur les déséquilibres

résultant de ce phénomène, promouvoir une concurrence équitable dans tous les domaines, garantir l'égalité pour tous, préserver l'intégrité des écritures et des documents, assurer l'accès des bénéficiaires aux aides de l'Etat, et définir les crimes concernés et les sanctions qui leur sont applicables». Le projet de loi prévoit également l'inclusion de tous les crimes de faux et usage de faux prévus par le code pénal dans la nouvelle loi applicable sur le faux en écritures publiques, faux pour obtention d'aides du Gouvernement, être exonéré d'impôts ou pour fuir des engagements», a ajouté le ministre. "Elle est applicable également pour le faux-monnayage, ou la falsification de titres bancaires y compris

les monnaies numériques, imitation de sceaux, de timbres et de marques, fausse déclaration et faux serment ainsi que l'usurpation de fonction, de noms et de prénoms", a-t-il poursuivi. Ce projet de loi propose la mise en place de mécanismes de prévention contre ce type de criminalité à travers la numérisation, l'obligation des administrations de sécuriser les documents, la généralisation de la signature électronique, la promotion de la coopération interinstitutionnelle et l'échange d'informations entre les différents intervenants en la matière. Selon le projet de loi, le parquet peut introduire une action en justice concernant les crimes cités, offrant aussi la possibilité de pro-

céder à une perquisition électronique et à toutes les méthodes d'investigations légales. Concernant les crimes préjudiciables au Trésor public, le projet de loi stipule que l'agent judiciaire du Trésor peut se constituer partie civile devant les juridictions compétentes. Le projet insiste sur la compétence des juridictions algériennes dans les crimes commis en dehors du pays, mais qui sont préjudiciables à l'Algérie, ses institutions et ses citoyens. Le projet de texte propose des peines allant à 30 ans de prison ou la perpétuité, tout en durcissant la peine en cas de complicité ou d'implication d'un fonctionnaire de l'Etat dans des affaires de faux et d'usage de faux.

DÉCLARATION FINALE DE LA RÉUNION DE L'OCI SUR LA PALESTINE

L'Algérie exprime ses réserves

L'Algérie a condamné, lors d'une réunion extraordinaire de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), l'agression continue de l'entité sioniste contre le peuple palestinien et réaffirmé sa position immuable de soutien à la cause palestinienne.

Une délégation algérienne a pris part à la réunion extraordinaire du Comité exécutif à composition non-limitée au niveau des ministres des Affaires étrangères, de l'OCI, qui a eu lieu à Djeddah (Arabie saoudite), consacrée à l'examen de l'agression militaire sioniste barbare en cours, contre le peuple palestinien.

A cette occasion, la délégation algérienne a réitéré la ferme condamnation par l'Algérie, des atrocités commises par l'entité sioniste contre les populations civiles en Palestine, notamment les attaques barbares délibérément perpétrées contre les infrastructures sanitaires à Ghaza, en violation flagrante du droit international humanitaire, au vu et au su de la communauté internationale.

A cet égard, la délégation algérienne a souligné que le déni du droit historique et légitime du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant, sur les frontières de 1967 avec pour capitale Al-Qods Al-Sharif, constitue "la cause principale de cette situation délétère que connaît la cause palestinienne, et dont les conséquences risquent de déstabiliser toute la région".

L'Algérie a, dans ce contexte, exhorté la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité des Nations unies, à "assumer ses responsabilités pour mettre un terme à cette agression perpétrée par la force occupante, profitant du soutien complaisant de certains pays".

Elle a, également, enjoint les Etats membres de l'OCI à conjuguer leurs efforts pour faire de la cause palestinienne "la priorité de l'agenda international", en rappelant que cette dernière constitue "la raison d'être de l'Organisation de la Coopération islamique".

Face à la gravité de la situation, la délégation algérienne a plaidé en faveur d'"une réponse humanitaire immédiate", y compris à travers les organisations internationales et régionales, pour venir en aide aux populations palestiniennes qui subissent des violations continues.

S'agissant de la déclaration finale de cette réunion extraordinaire, l'Algérie a tenu à exprimer ses réserves concernant un paragraphe qui met sur un même niveau de responsabilité, l'occupant et les victimes de ces actes criminels.

AFFAIRE DU MEURTRE DE DJAMEL BENSMAIL

38 accusés condamnés à la peine capitale

Le tribunal criminel d'appel près la Cour d'Alger a prononcé, hier, dans l'affaire du meurtre de Djamel Bensmail, la peine capitale à l'encontre de 38 accusés, condamnés pour homicide volontaire avec préméditation, torture et incitation à la torture, mise à feu volontaire des cultures ayant entraîné la mort de plusieurs personnes, indique un communiqué du Procureur général près la Cour d'Alger.

"Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Procureur général près la Cour d'Alger informe l'opinion publique que le tribunal criminel d'appel près ladite Cour avait prononcé, en date du 23 octobre 2023, la peine capitale dans l'affaire du meurtre de Djamel Bensmail à l'encontre de 38 accusés, condamnés pour homicide volontaire avec préméditation, torture et incitation à la torture, mise à feu volontaire des cultures ayant entraîné la mort de plusieurs personnes, création et adhésion à un groupe ou à une organisation s'adonnant à des actes de sabotage, agression contre des agents de la force publique et publication du discours de haine et de discrimination", précise le communiqué.

Dans la même affaire, "six (6) accusés ont été condamnés à une peine de 20 ans de prison et 23 autres à une peine de prison allant de 3 à 10 ans, tandis que 25 autres ont été acquittés", conclut le communiqué.

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE
Les opérateurs invités à participer au Salon la santé au Mali

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a invité les opérateurs pharmaceutiques à participer au Salon international de la santé au Mali, en novembre prochain, en vue de promouvoir les produits algériens, selon une note transmise par le ministère aux opérateurs. La 2e édition du Salon international de la santé sera organisée entre le 9 et le 11 novembre 2023, au parc d'exposition de Bamako (Mali), sous le slogan "Industrie et production locale pour une couverture sanitaire universelle", selon la même source. Ce salon est destiné aux producteurs, industriels, spécialistes et experts de la Pharmacie, la Médecine, la Parapharmacie ainsi que la Santé, et a pour objectif la mise en contact des différentes sociétés des pays participants à travers l'échange d'expertises et du savoir-faire dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, a ajouté la note. Le salon accueillera plus de 3000 visiteurs, ainsi que 200 exposants du secteur pharmaceutique et sanitaire qui devraient exposer leurs produits et services.

R.E

QATAR-ITALIE
Signature d'un accord d'approvisionnement en GNL sur 27 ans

Le Qatar a signé un accord d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) d'une durée de 27 ans avec l'italien Eni, a annoncé hier QatarEnergy. "Des filiales de QatarEnergy et d'Eni ont signé un accord de vente et d'achat permettant de fournir jusqu'à un million de tonnes par an de GNL" à l'Italie, a affirmé le géant gazier de l'émirat du Golfe dans un communiqué, en précisant que les livraisons débuteront en 2026 pour une durée de 27 ans. Le gaz proviendra du projet North Field East, dont la société italienne détient 3,125%, et sera livré au FSRU Italia, une unité flottante de stockage et de regazéification située dans le port de Piombino, en Toscane. "Nous franchissons une nouvelle étape importante dans le renforcement de notre partenariat avec Eni", a déclaré le ministre qatari de l'Energie et PDG de QatarEnergy, Saad Sherida Al-Kaabi, cité dans le communiqué. "Nous continuerons à démontrer notre engagement envers les marchés européens en général, et le marché italien en particulier", a-t-il ajouté. L'accord conclu avec Eni est similaire dans sa durée à ceux annoncés ces dernières semaines avec la société française TotalEnergies, et la britannique Shell. Le Qatar est l'un des principaux producteurs de GNL au monde avec les Etats-Unis et l'Australie. Les pays asiatiques, notamment la Chine, le Japon et la Corée du Sud, figurent parmi ses principaux clients, mais il est de plus en plus courtisé par les pays européens. En juin 2022, Eni a pris une part de 3,1% dans le projet d'expansion North Field East, devant lui permettre d'augmenter sa production de GNL de 60%, à 126 millions de tonnes par an, d'ici à 2027.

R.E

CONSTANTINE

Ouverture jeudi de la 2^e édition du salon Agrest-Expo

La deuxième édition du Salon international "Agrest-Expo" sera ouverte, ce jeudi 26 octobre à la salle Ahmed Bey à Constantine, ont indiqué, hier, les organisateurs dans un communiqué.

Cet événement regroupant deux pavillons parallèles dédiés respectivement aux secteurs de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, vise essentiellement à permettre aux opérateurs nationaux et étrangers de tisser des relations d'affaires et de partenariat à même d'exploiter les atouts et potentialités indéniables que comporte la région de l'Est algérien», ont ajouté les organisateurs.

Plus de 250 entreprises algériennes et étrangères prendront part à cet événement, dont près d'une soixantaine d'entreprises étrangères d'une dizaine de pays européens, africains, américains et asiatiques, «ce qui permettra aux opérateurs algériens de tisser des relations de partenariat et de bénéficier également des avancées techniques et technologiques». Organisé par "Group SF Communication" en partenariat avec l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal) et la Chambre de commerce et d'industrie "Rhumel" de Constantine, et des organisations patronales,



le salon, qui se tient jusqu'au 29 octobre, promet d'être riche en conférences-débat thématiques animées par des experts autour des sujets les plus pertinents de l'heure. L'élevage ovin, bovin, avicole et apicole, la céréaliculture, culture maraîchère, production laitière, arboriculture fruitière, santé animale constituent les principales filiales à exposer dans le pa-

villon dédié à l'agriculture, qui connaîtra la participation de près d'une centaine d'opérateurs algériens et étrangers. L'autre pavillon abritera des professionnels de l'industrie agroalimentaire, des équipements de transformation et des entreprises spécialisées dans l'emballage, avec une forte présence d'opérateurs dans ces filières qui enregistrent une croissance remar-

quable ces dernières années en Algérie. Les étudiants et les porteurs de projets innovants bénéficieront d'espaces d'exposition à titre gracieux, afin de se mettre en contact direct avec les professionnels dans l'optique de faire valoir leurs projets et trouver éventuellement les moyens nécessaires pour leur concrétisation.

A.E

ALGÉRIE-AUTRICHE

Examen des moyens de renforcement de la coopération énergétique

Le Secrétaire général du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, a reçu, dimanche 22 octobre à Alger, une délégation parlementaire conduite par le président du groupe parlementaire bilatérale "Autriche-Afrique du Nord", Nico Marchetti, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Autriche dans les domaines énergétiques, a indiqué un communiqué du ministère. Les discussions entre les deux parties, qui se sont déroulées en présence de l'ambassadrice d'Autriche auprès de l'Algérie, ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine énergétique, notamment les hy-

drocarbures (gaz naturel), les énergies nouvelles et renouvelables, et la transition énergétique en Algérie, a précisé le communiqué. Les deux parties ont évoqué, en outre, les opportunités d'affaires et d'investissement et les moyens d'échange des expériences entre les sociétés des deux pays, notamment en ce qui concerne le développement des énergies nouvelles et renouvelables, a ajouté la même source. A cette occasion, le SG du ministère a donné un aperçu sur la stratégie de développement du secteur de l'énergie et des mines, particulièrement dans le domaine d'intensification de la prospection et d'exploitation des hydrocarbures, outre le domaine de dévelop-

pement du secteur des énergies nouvelles et renouvelables en Algérie. Il a appelé, dans ce sens, les sociétés autrichiennes à renforcer et à intensifier les échanges avec les sociétés relevant du secteur pour investir dans les projets industriels, énergétiques et miniers en Algérie, et créer des partenariats mutuellement bénéfiques. Pour sa part, M. Marchetti a exprimé la disponibilité et l'intérêt accordé par son pays au développement des relations de coopération avec l'Algérie, outre le renforcement des consultations économiques et commerciales et l'échange d'expériences, a conclu la source.

R.E

PORT DE DJENDJEN

Mise en service d'un engin de chargement de clinker

Le ministre des Transports, Youcef Chorfa, a présidé hier au Port de Djendjen (Jijel) la mise en service d'un engin de chargement automatique de clinker (constituant du ciment), d'une capacité de 18.000 tonnes par jour. Le représentant de la société Holcim Algérie, propriétaire de cet engin, a indiqué au cours d'explications fournies au ministre, que ce dispositif de chargement à bord des navires a nécessité une enveloppe financière de 3 millions d'euros. Selon lui, l'engin en question représente un tournant dans le développement de la logistique nationale dédiée



à l'exportation de ciment, ainsi que dans la satisfaction des demandes provenant des exportateurs de clinker. Outre qu'il accélère les opérations de chargement, le "shiploader" mis en service permet également aux navires d'accoster, d'être traités et de

quitter le Port en peu de temps, réduisant ainsi les délais d'attente en rade et partant, les surestaries (surcoûts d'immobilisation), a ajouté le représentant d'Holcim Algérie. L'utilisation de cet engin de chargement permet aussi de préserver la qualité du produit, qui se dé-

précie au contact de l'eau, et de protéger l'environnement en évitant les déperditions du produit et les émanations de gaz et de poussières, a-t-on également expliqué. Le président-directeur général du Port de Djendjen, Abdeslam Bouab, a révélé, de son côté, qu'une commande a été passée par le Port en vue de l'acquisition de deux engins similaires qui seront "bientôt importés de Chine". Le ministre des Transports avait auparavant inauguré le dédoublement de la voie ferrée reliant le Port de Djendjen à la zone industrielle de Bel-lara.

R.E



MOSTAGANEM

Vers une production de plus de 230.000 quintaux d'olives



La saison de cueillette d'olives, qui vise cette année une production de plus de 230.000 quintaux, a été lancée à Mostaganem, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction de wilaya des Services Agricoles (DSA).

L'opération de cueillette, lancée dans différentes régions de la wilaya de Mostaganem a permis, à ce jour, de réaliser une production abondante estimée à 72.000 quintaux d'olives de table. Les agriculteurs ont

ainsi récolté une surface de 1.436 ha sur un total de 6.818 ha dédiés à cette filière agricole (20 pc de la surface globale), avec un rendement de 50 quintaux à l'hectare, a-t-on ajouté.

Les services agricoles de la wilaya de Mostaganem prévoient une production record, d'ici la fin de cette campagne, ciblant 1,2 million d'oliviers, avec un rendement de 230.000 quintaux, soit 34 quintaux à l'hectare et une augmentation de 50 pc par rap-

port à la campagne de l'année écoulée, qui avait connu une baisse significative à cause des conditions climatiques, notamment la sécheresse. L'oléiculture se répand, notamment, pour les espèces "Sigoise" et "Chemlel", dans les zones montagneuses des communes de Achâacha et Sidi Lakhdar (Est de Mostaganem) et le plateau de Mostaganem, au niveau des communes de Aïn Tedeles, Bouguirat, Hassi Mameche et Aïn Nouissy (Sud de Mostaganem).

DJELFA

Raccordement de près de 290 exploitations agricoles au réseau électrique

Au total, de 287 exploitations agricoles, réparties sur plusieurs communes de la wilaya de Djelfa, ont été raccordées au réseau électrique, dans le cadre d'un programme conjoint entre les directions des services agricoles et de distribution de l'électricité et du gaz, a-t-on appris dimanche auprès de cette dernière institution.

"La mise en service de ces projets, a été effectuée en application des instructions des autorités supérieures du pays portant à facilitation du raccordement des exploitations au réseau électrique en vue de promouvoir l'activité agricole", a indiqué la chargée de communication de la direction de distribution, Radia Bencherif.

Ces exploitations agricoles, raccordées dernièrement à un réseau électrique de plus de 488,02 km de long, sont réparties sur 25 communes, dont Benhar, avec 74 exploitations, El Birine (41), Ain Ouessara (33), Hassi Fdoul (24) ainsi que Tadmit et Bouiret Lahdab (10 exploitations chacune).

Les bénéficiaires de ce programme ont salué ces efforts traduisant "la volonté des autorités publiques d'accompagner les agriculteurs dans la promotion de la production agricole, toutes filières confondues, notamment celles des grandes cultures à caractère prioritaire".

Ces mesures, portant accélération du raccordement des agriculteurs remplissant les conditions requises, "s'inscrivent dans le cadre du parachèvement des mesures de soutien, engagées par le Groupe Sonelgaz, dans le but de contribuer au développement de l'agriculture et d'accompagner les efforts de l'Etat pour promouvoir ce secteur stratégique", a ajouté la même responsable.

RELIZANE

Raccordement de 438 exploitations agricoles à l'électricité rurale

Au total, 438 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité rurale, depuis le début de cette opération en mars 2022, a-t-on appris, dimanche, de la Direction de la société de distribution d'électricité et du gaz de l'Ouest (Sonelgaz) de Relizane.

Le chargé de communication de la Société, Bachir Charfi, a indiqué à l'APS que cette opération de raccordement de l'électricité à ces exploitations agricoles comprend la réalisation d'environ 225 kilomètres de réseau d'électricité et 209 transformateurs électriques à travers différentes zones de la wilaya.

D'autre part, la mise en service d'une opération de raccordement de 42 exploitations agricoles au réseau d'électricité est prévue dans les prochaines semaines, selon la même source.

Le raccordement de ces exploitations à l'électricité devrait contribuer au développement des zones rurales, renforcer la production agricole et le développement de l'économie locale et nationale, a-t-on fait observer de même source.

A noter que les services de la direction de la société Sonelgaz, de concert avec la Direction des services agricoles de la wilaya de Relizane, ont dénombré 480 exploitations agricoles concernées par l'opération de raccordement au réseau d'électricité.

EL-MENIAË

Lancement des travaux de renforcement d'un tronçon de 87 km sur la RN-1

Les travaux de renforcement d'un tronçon de 87 km sur la route nationale RN-1, reliant la wilaya d'El-Meniaï à la limite territoriale de la wilaya d'In-Salah, viennent d'être lancés par les autorités locales, a-t-on appris dimanche de la direction des travaux publics (DTP).



Répartie en trois lots, cette opération a pour objectif d'éradiquer les "points noirs" enregistrés par les services techniques de la DTP à travers le renforcement d'un tronçon de 87 km de la RN-1 menant vers la limite territoriale de la wilaya d'In-Salah, sur une distance globale de 197 km, a précisé le directeur du secteur, Lazhar Dadamousa.

Le wali d'El-Méniaï, Benmalek Mokhtar,

a, à cette occasion, affirmé que l'Etat accorde une importance extrême à ce projet, tout en instruisant les entreprises réalisatrices à respecter les délais contractuels et les normes de réalisation. Cet axe routier qui fait partie de la route de l'unité africaine, revêt une importance économique et une dimension stratégique en termes de relations algéro-africaines, a-t-il ajouté. De nombreux usagers de la route se félicitent de

la réalisation de cette opération qui permettra d'assurer une meilleure fluidité du trafic et de réduire leur budget de pièces de rechange.

De leur côté, des conducteurs de bus de transport de voyageurs n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction quant au lancement des travaux de renforcement de cet axe routier, très fréquenté par les véhicules poids-lourds notamment.

MILA

250.000 doses pour la campagne de vaccination des ovins contre la variole

L'inspection vétérinaire de la wilaya de Mila vient de recevoir 250.000 doses de vaccin contre la variole pour poursuivre la campagne de vaccination des ovins lancée dernièrement, apprend-on dimanche auprès de la res-

ponsable de cette inspection, Lilia Abderrahmane. Soixante (60) vétérinaires privés ont été chargés de mener en trois mois cette campagne de vaccination des ovins de plus de deux mois, a précisé à l'APS la même cadre qui a indiqué

que des vétérinaires du secteur public peuvent être appelés à participer à l'opération en cas de besoin. Cette vaccination qui revêt un caractère "obligatoire" cible la totalité du cheptel local constitué de 300.000 ovins ainsi que près de

20.000 autres ovins introduits depuis l'été dans la wilaya par les éleveurs transhumants, a affirmé la même cadre.

Pas moins de 200.000 ovins et caprins ont été vaccinés contre la peste des petits ruminants au cours de la campagne qui a été clôturée dans la wilaya à la fin d'août passé, a rappelé l'inspectrice vétérinaire de la wilaya.

La même source a également fait part que 54.000 bovins avaient été également vaccinés à fin juillet contre la brucellose, soulignant que la wilaya a bénéficié d'un lot supplémentaire de 35.000 doses de ce vaccin dont 30.000 ont été utilisés.

Au total, 1.100 chiens ont été en outre vaccinés contre la rage qui a fait quatre cas depuis le début de l'année en cours, a-t-on indiqué.

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

900 examens médicaux et 22 opérations chirurgicales à El-Bayadh

Plus de 900 examens médicaux spécialisés et 22 interventions chirurgicales ont été réalisés, dans le cadre d'un jumelage entre le centre hospitalo-universitaire "Dr Damerdjij Tidjani" de Tlemcen et les établissements publics hospitaliers "Mohamed Boudiaf" d'El-Bayadh et "M'hamed Djermani" de la ville de Labiodh Sidi Cheikh, a-t-on appris, dimanche, auprès de ces structures de santé.

Le Directeur de l'Etablissement public hospitalier "M'hamed Djermani" de Labiodh Sidi Cheikh, Djillali Boudia a indiqué à l'APS que

cette opération, réalisée la semaine dernière sous la supervision d'une équipe médicale spécialisée du centre hospitalo-universitaire "Dr Damerdjij Tidjani" de Tlemcen, comprend 20 médecins et professeurs dans les spécialités médicales de l'orthopédie, la neurochirurgie, la chirurgie générale, les maladies cardiaques et l'oto-rhino-laryngologie (ORL), a permis de réaliser 728 examens médicaux et 14 interventions chirurgicales au niveau de l'hôpital de Labiodh Sidi Cheikh.

L'opération a également permis d'effectuer

plus de 250 autres examens médicaux, ainsi que 8 interventions chirurgicales au niveau de l'Etablissement public hospitalier "Mohamed Boudiaf", sis au chef-lieu de wilaya, selon le Directeur de cette structure de santé, Mohamed Zerrouki.

Ce jumelage, qui a épargné aux malades les déplacements en dehors de la wilaya pour se soigner, a été une occasion de plus pour l'équipe médicale et paramédicale qui travaille dans le secteur de la santé de côtoyer ces médecins spécialistes, de se former et d'échanger pratiques et expériences.

ANGLETERRE

Aston Villa dans la roue des leaders



Aston Villa et son milieu Douglas Luiz, auteur d'un doublé, ont pris le meilleur sur West Ham (4-1) dimanche pour recoller à un point du podium, à la cinquième place après neuf journées.

L'équipe dirigée par Unai Emery, deuxième meilleure attaque du championnat derrière Newcastle, compte désormais 19 points, un de moins que Liverpool et Tottenham, et deux de moins que Manchester City et Arsenal.

Tottenham peut toutefois creuser l'écart et reconquérir la première place à la clôture de la journée. Comme souvent, Aston Villa a fait peser une menace constante sur le but adverse, avec une équipe comprenant Nicolo Zaniolo, au cœur d'une enquête pour des paris sportifs illicites, et les titulaires habituels Lucas Digne, Boubacar Kamara et Moussa Diaby.

L'attaquant est resté muet, pour le sixième match de suite, mais pas Douglas Luiz. Le milieu axial brésilien, avec un doublé (30e, 52e sur penalty), a désormais marqué lors de six matches consécutifs à Villa Park, une série débutée la saison dernière le 13 mai contre Tottenham.

Le sursaut de West Ham, plus dangereux après la mi-temps, s'est concrétisé par la réduction du score de Jarrod Bowen (56e, 2-1).

Mais Aston Villa s'est mis à l'abri grâce à Ollie Watkins qui, après une feinte de corps devant Kurt Zouma, a nettoyé la lucarne d'Alphonse Areola (74e, 3-1). Les entrants Youri Tielemans et Leon Bailey, passeur et buteur (89e, 4-1), ont fini le travail.

West Ham est neuvième avec un point de moins que Manchester United et deux de plus que Chelsea et Crystal Palace.

APRÈS UN JET DE PÉTARD

Le derby grec Olympiakos-Panathinaïkos interrompu

Le derby du championnat grec entre l'Olympiakos et le Panathinaïkos a été interrompu dimanche à la 50e minute de jeu à la suite de l'explosion d'un pétard à proximité d'un joueur.

L'Espagnol Juanca, remplaçant du Panathinaïkos, s'échauffait le long de la ligne de touche lorsque le projectile a été lancé. Il s'est écroulé au bord du terrain.

Évacué sur une civière, le joueur, âgé de 33 ans, a été transporté vers un hôpital. Ses coéquipiers et le staff du Panathinaïkos sont de leur côté rentrés rapidement au vestiaire.

Les deux clubs étaient à égalité (1-1) au moment de l'interruption. Après une heure et demie de tractations, le match a été définitivement arrêté. L'Olympiakos, leader du championnat de Grèce, accueillait au stade Giorgios-Karaiskakis son grand rival du Panathinaïkos, troisième au classement, pour la 8e journée de Super League.

LIGUE 1 FRANÇAISE (9^E JOURNÉE)

Gouiri (Stade Rennais) signe sa première passe décisive de la saison

L'attaquant international algérien du Stade Rennais (Ligue 1/ France) Amine Gouiri, a signé sa première passe décisive de la saison, lors de la défaite concédée dimanche en déplacement dans le derby breton face au FC Lorient (2-1), comptant pour la 9e journée du championnat de Ligue 1 française de football.



Titularisé par l'entraîneur Bruno Genesio, Gouiri a servi Ludovic Blas, qui a remis les pendules à l'heure (1-1) à la 21e minute. Les Lorientais ont inscrit le but de la victoire peu avant la pause grâce à Isak Touré (45e+1).

A l'issue de ce résultat, le Stade Rennais reste scotché à la 9e place au tableau avec 11 points, alors que Lorient se hisse à la 11e place, en compagnie du Havre AC et du RC Strasbourg, avec 10 points chacun.

En 11 apparitions depuis le début du nouvel exercice, Gouiri (23 ans) compte également 2 buts, et reste loin de ses performances réalisées la saison dernière avec un bilan de 17 buts et 6 offrandes en 42 matchs,

toutes compétitions confondues.

Le joueur formé à l'Olympique Lyon, a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale le 12 octobre, lors du match amical disputé face au Cap Vert (5-1), au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine.

Il a rejoint les "Verts" dans le cadre du projet de reconstruction prôné par le sélectionneur national Djamel Belmadi. Il emboîte le pas à d'autres joueurs qui ont choisi de jouer pour l'Algérie à l'image de Badreddine Bouanani (OGC Nice/ France), Houssein Aouar (AS Rome/ Italie), Farès Chaïbi (Eintracht Francfort/ Allemagne), ou encore Rayan Aït-Nouri (Wolverhampton/ Angleterre).

CHAMPIONNAT D'ITALIE

La Juventus écoeure l'AC Milan

La Juventus Turin a remporté le choc de la 9e journée du Championnat d'Italie 1 à 0 face à l'AC Milan, réduit à dix à partir de la 40e minute, dimanche à San Siro.

La Juve s'est offert la 177e édition en championnat de ce duel au sommet grâce à un but de Manuel Locatelli, dont le tir lointain a été dévié dans son propre but par Rade Krunic, entré peu avant (63e). Jusqu'à ce coup du sort, l'AC Milan faisait jeu égal et même plus avec la Juve malgré son infériorité numérique, consécutive à l'exclusion du défenseur allemand Malick Thiaw, pour une faute sur Moise Kean qui filait vers le but milanais (40e).

L'AC Milan qui restait sur quatre succès consécutifs en championnat, a

concedé sa deuxième défaite de la saison, à trois jours de son déplacement à Paris en Ligue des champions, et a rétrogradé à la 2e place (21 pts), à un point de l'Inter (22 pts), vainqueur la veille du Torino (3-0). La Juve reste 3e (20 pts), mais ne compte plus que deux points de retard sur la première place. Autre bénéficiaire de cette 9e journée, le champion en titre Naples qui reste 5e (17 pts), mais a réduit son retard sur le leader de sept à cinq points après son succès 3 à 1 à Vérone.

Difficile succès de l'AS Rome face à Monza (1-0)

L'AS Rome a remporté une difficile victoire face à Monza (1-0), dimanche lors de la 9e journée du Championnat

d'Italie de football, signant un 3e succès de suite.

Le seul but de la rencontre a été inscrit à la 90e minute par l'international italien Stephan El Shaarawy qui a profité d'un mauvais renvoi de la défense de Monza.

Le club lombard était arc-bouté en défense depuis l'exclusion de Danilo D'Ambrosio après un deuxième avertissement à la 41e minute pour glisser le ballon dans le but à travers une forêt de jambes.

En l'absence de l'Argentin Paulo Dybala, blessé à un genou, la Roma n'a pas réussi à profiter de sa supériorité numérique, jusqu'au geste très opportuniste d'El Shaarawy qui, pris dans la tourmente de l'affaire des paris sur des plateformes illicites à son corps défendant et défendu par son club, a fini la rencontre en larmes.

La Roma est désormais 6e, avec 14 points, soit son meilleur classement de la saison. Lors de la 10e journée le week-end prochain, l'AS Rome avec laquelle évolue l'international algérien Houssam Aouar, défiera l'Inter Milan, nouveau leader, mais son entraîneur Jose Mourinho ne sera pas sur le banc, puisqu'il a été exclu dans le temps additionnel (90+9e) après une altercation avec son vis-à-vis de Monza.

NATATION (100M DOS)

L'Australienne Kaylee McKeown améliore son record du monde

Au lendemain de son record du monde du 50 m dos, l'Australienne Kaylee McKeown a battu celui du 100 m dos (57.33), dont elle était déjà détentrice, samedi lors de la manche de Coupe du monde de Budapest.

La nageuse de 22 ans a amélioré de 12 centièmes sa précédente marque (57.45) établie à Adélaïde en juin 2021 lors des qualifications

olympiques avant les JO de Tokyo. Vendredi à Budapest, elle avait surclassé le 50 m dos. L'Australienne, victorieuse en 26.86, avait battu le chrono réussi en 2018 par la Chinoise Liu Xiang (26.98), devenant la première nageuse à détenir le record du monde dans chacune des trois distances en dos (50 m, 100 m, 200 m).

En juillet, lors des Mondiaux de natation de Fukuoka (Japon), McKeown avait confirmé sa domination sur le dos mondial en décrochant l'or sur 50, 100 et 200 m dos. L'Australienne avait déjà fait sensation aux Jeux de Tokyo, devenant triple championne olympique (100, 200 m dos et relais 4x100 m quatre nages).

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL (CAF)

Le ballon officiel de la CAN-2023 baptisé "Laurent Pokou"

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé lundi le ballon officiel de la 34e Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), baptisé au nom de la légende ivoirienne Laurent Pokou.

La Fédération Ivoirienne de Football (FIF), le COCAN et la CAF ont décidé d'honorer la légende ivoirienne, Laurent Pokou en nommant le ballon de la compétition par son nom.

"Un hommage amplement mérité pour celui qui aura marqué l'histoire du football ivoirien et africain. Laurent Pokou, décédé le 13 décembre 2016 à l'âge de 69 ans, a ébloui par son talent le football des années 1960 à 1970", souligne la presse locale. Il obtient une reconnaissance internationale en obtenant le titre de meilleur buteur de la Coupe d'Afrique des nations en 1968 et 1970. Son record de quatorze buts, marqués lors de ces deux éditions de la compétition, n'est battu qu'en 2008, par l'ancien attaquant camerounais Samuel Eto'o.

Le ballon officiel du tournoi n'est pas le seul hommage que l'édition de la CAN 2023 rendra à Laurent Pokou. Le stade de San Pedro a été nommé Laurent Pokou. Un stade qui recevra les matches de poule F.



La CAN-2023 se jouera pour la troisième fois en présence de 24 nations, après les éditions 2019 (Egypte) et 2021 (Cameroun). Les nations qualifiées ont été ré-

parties sur six groupes de quatre équipes chacun. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8es

de finale de cette 34e édition, qui se déroulera dans cinq villes ivoiriennes : Abidjan, Bouaké, Korhogo, Yamoussoukro et San Pedro. R.S.

AFRICAN FOOTBALL LEAGUE (1/4 DE FINALE - ALLER)

Le TP Mazembe bat l'ES Tunis (1-0)

Le TP Mazembe (RD Congo) s'est imposé face à l'Espérance de Tunis 1-0 (mi-temps : 1-0), en match disputé dimanche au stade Benjamin-Mkaba à Dar Es-Salaam (Tanzanie), comptant pour les quarts de finale (aller) de la première édition de l'African Football League (AFL).

Le TPM a inscrit l'unique but de la partie par le Malien Cheick Fofana à la 11e minute de jeu. Les deux équipes s'affronteront en match retour, mercredi au stade Hamadi-Agrebi à Radès (16h00). Les huit équipes retenues pour disputer cette nouvelle compétition créée par la Confédération africaine (CAF) s'affronteront dans le cadre d'une formule à élimination directe comprenant un quart de finale (aller et retour), une demi-finale et une finale. Les demi-

nales se dérouleront entre le 29 octobre et le 1er novembre.

Le vainqueur de la première African Football League recevra une dotation financière de 4 millions de dollars. Le finaliste recevra 2,8 millions de dollars. Les deux demi-finalistes recevront chacun 1,7 million de dollars.

Les quarts de finalistes recevront chacun 900 000 dollars. L'objectif du tournoi est de devenir la compétition la plus prolifique du continent africain, offrant une nouvelle dimension en termes de divertissement, de production télévisuelle et d'expérience des supporters, qui viendra compléter les compétitions interclubs existantes de la CAF, souligne l'instance africaine.

R.S.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (3E JOURNÉE)

Le Real Madrid et le Bayern Munich pour la passe de trois

Le Real Madrid et le Bayern Munich, en déplacement aujourd'hui respectivement à Galatasaray et à Braga, sont sur la voie d'une 3e victoire de rang, à l'occasion de la 3e journée de la Ligue des champions d'Europe de football. Après deux victoires, les Madrilènes arrivent en légitimes favoris au Portugal pour affronter Braga (3e, 3 pts), tombeur de l'Union Berlin (3-2) lors de la deuxième journée.

Avec un troisième succès d'affilée en Ligue des champions, le Real confirmerait son statut de leader du groupe C et ferait le plein de confiance avant le clásico contre son dauphin Barcelone en Liga samedi, une semaine après avoir concédé le nul sur la pelouse de Séville (1-1).

Le Bayern Munich, de retour sur le podium de la Bundesliga grâce à leur succès face à Mayence samedi (3-1) ont fait le plein de confiance en championnat pour aller chercher une troisième victoire en trois matches face à Galatasaray.

Les Bavarois, sans leur milieu de terrain Leon Goretzka blessé à une main, pourront compter sur l'efficacité de leur attaquant anglais Harry Kane, déjà auteur de neuf buts en huit rencontres de Bundesliga. Leur adversaire du soir, Galatasaray (2e, 4 pts), va tenter de réitérer son succès surprise face à Manchester United (3-2). Dans le groupe B, le RC Lens, qui reste sur un succès à domicile face à Arsenal (2-1), a l'occasion de confirmer leur domination surprise du groupe B mardi face au PSV Eindhoven, toujours en quête d'un premier succès.

Du côté des Gunners d'Arsenal, dauphins de Premier League à égalité de points avec le leader Manchester City, le déplacement au stade Sanchez Pizjuan va être l'occasion de rebondir face au FC Séville et son nouvel entraîneur Diego Alonso.

TAEKWONDO/TOURNOI INTERNATIONAL OPEN G1 (2E JOURNÉE)

Cinq médailles dont 4 en argent pour l'Algérie

La sélection algérienne de taekwondo (cadets, juniors et seniors) a décroché cinq médailles (4 argent et 1 en bronze), à l'issue de la deuxième journée du Tournoi International "Open G1" de Taekwondo qui se déroule du 21 au 23 octobre à la salle Ali Hammad Bin-Attia (Al-Sadd / Qatar), a appris l'APS hier auprès de la Fédération algérienne de la discipline.

Les quatre médailles d'argent ont été décrochées dans la spécialité Kyorugi par Zahra Charef (seniors, +73 kg), Islam Guetfaya (seniors/+87 kg), Salah Djaballah (juniors/+78 kg) et Hadj Youcef Boukhacha (juniors/-63 kg).

Une médaille de bronze a été également remportée par la sélection algérienne grâce à Merzougui Mosaab de la Ligue de Batna (Kyorugi juniors/-73 kg).

Douze athlètes algériens (8 messieurs et 4 dames) prennent part au Tournoi International "Open G1" de Taekwondo qui voit la participation de 887 athlètes (messieurs et dames), représentant 41 pays, alors que 28 arbitres internationaux ont été réquisitionnés. Après ce tournoi, les Taekwondoistes algériens (seniors) iront en Côte d'Ivoire, pour y disputer les Championnats d'Afrique 2023 de la spécialité, prévus les 5-6 décembre prochain, et qui seront également qualificatifs aux Jeux olympiques 2024 de Paris (France).

De leur côté, les cadets et les juniors tenteront de gagner en expérience, pour augmenter leurs chances de performance lors des importantes échéances internationales à venir, notamment, les Championnats du monde de 2024 et les Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) de 2026. Le tournoi se déroulera suivant les règlements de la fédération internationale de la discipline, avec quatre finales à chaque journée de compétition.

R.S.

ORGANISATION DU MONDIAL 2034

L'Algérie soutien à la candidature de l'Arabie Saoudite

L'Algérie a exprimé son plein soutien à la candidature du Royaume d'Arabie Saoudite pour abriter la Coupe du monde de football 2034, ainsi que "sa ferme conviction que le Royaume dispose de tous les facteurs de succès pour l'organisation de cet événement mondial important avec brio et mérite", a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

"Suite à l'annonce par le Royaume d'Arabie Saoudite, pays frère, de sa candidature officielle pour l'organisation de la Coupe du monde de football 2034, et au vu des relations de fraternité privilégiées unissant les deux pays frères, l'Algérie exprime son plein soutien à cette candidature et sa ferme conviction que



le Royaume dispose de tous les facteurs de succès pour l'organisation de cet événement mondial important avec brio et mérite", lit-on dans le communiqué.

A ce propos, l'Algérie "exprime son plein soutien au Royaume en vue de contribuer à la réussite de cette démarche et lui permettre de représenter avec fierté toute la Nation

VENEZUELA

La libérale María Corina Machado remporte les primaires de l'opposition

La libérale María Corina Machado a remporté dimanche les primaires de l'opposition au Venezuela en vue de l'élection présidentielle de 2024 que briguera le président Nicolas Maduro, selon la commission qui organisait le scrutin.

María Corina Machado, 56 ans, a remporté le scrutin avec 26% des voix d'après la commission qui a dépouillé près de 92% des bulletins de vote.

Son plus proche rival, Carlos Prosperí, qui avait dénoncé "des irrégularités" dans le processus, a obtenu 5% des suffrages, les autres ayant obtenu moins de 1% des voix. Ex-députée, María Corina Machado, est accusée de corruption et d'avoir soutenu les sanctions de la communauté internationale contre le Venezuela.

PRÉSIDENTIELLE EN ARGENTINE

Le ministre de l'Économie et l'ultralibéral Milei au second tour

Le ministre de l'économie argentine Sergio Massa et un économiste ultralibéral Javier Milei s'affronteront au second tour de l'élection présidentielle en Argentine le 19 novembre prochain, selon les résultats partiels dimanche du premier tour.

Sergio Massa, 51 ans, candidat du bloc gouvernemental (centre-gauche) a surmonté le handicap d'une économie en souffrance, pour arriver en tête avec 35,9% des voix. Il devance Javier Milei, 53 ans, avec 30,5%, qui confirme sa percée depuis son irruption sur la scène politique il y a deux ans, selon les chiffres de l'Autorité électorale, avec 76% des votes décomptés. Ils disputeront un second tour le 19 novembre, en vue d'une investiture le 10 décembre. La candidate de l'alliance d'opposition (centre-droit) Patricia Bullrich, une ex-ministre de la Sécurité est distancée, avec 23,6% des voix.

DIPLOMATIE

Le président colombien en visite en Chine cette semaine

Le président colombien Gustavo Petro se rendra en Chine cette semaine, a annoncé hier le ministère chinois des Affaires étrangères. La visite, sur invitation du président Xi Jinping, aura lieu de mardi à jeudi, a précisé une porte-parole du ministère Hua Chunying. M. Petro rencontrera Xi Jinping mercredi, selon la présidence colombienne. Les deux dirigeants évoqueront notamment le chantier de construction du métro de Bogota, supervisé par un conglomérat majoritairement chinois, a-t-on indiqué de même source.

RD CONGO

500 morts dans des violences intercommunautaires depuis février



Plus de 500 personnes ont été tuées depuis le mois de février, dans des violences intercommunautaires dans le nord-est de la RD Congo, selon une source locale. Les combats se poursuivent entre les Mbolé et les Lenga, deux communautés de la province de la Tshopo, aux portes de la ville Kisangani, dans le nord-est de la RD Congo, où six civils ont été tués dimanche, portant le bilan a

plus de 500 morts depuis février. "C'est un bilan plus élevé que celui donné par les sources sécuritaires et indépendantes qui parlaient de 250 morts. Cette crise est de plus en plus préoccupante car elle arrive désormais aux portes de la ville de Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo", a indiqué Mateus Kanga, porte-parole de la gouverneure de cette province. "Depuis le début du

conflit en février, on a enregistré plus de 70 000 déplacés mais beaucoup sont partis dans des familles d'accueil", a-t-il souligné. "Ce qui est plus alarmant, c'est le nombre d'enfants qu'on a pu enregistrer. Plusieurs maisons ont été incendiées, les besoins en nourriture se sont accrus (...). Les difficultés sont énormes pour la province qui ne peut plus assurer une prise en charge correcte", alerte le porte-parole.

"Le nombre des victimes a explosé ces deux derniers mois et la crise semble dépasser les autorités provinciales qui n'arrivent plus à ravitailler les déplacés en nourriture, faute de moyens financiers", a-t-il ajouté.

Par crainte de débordements, le gouvernement national a dépêché un escadron de 150 policiers pour maintenir l'ordre dans les territoires en crise.

SUISSE

La droite populiste largement en tête aux législatives

La droite populiste suisse est la grande gagnante des élections législatives dimanche, à 29,2% des voix, selon les premières projections, qui confirment aussi le recul attendu des partis écologistes. "C'est une grande satisfaction", a réagi la vice-présidente de l'Union démocratique du centre (UDC), Céline Amaudruz, sur le plateau de la télévision suisse publique RTS. La projection nationale de l'institut de gfs.bern pour le compte du groupe audiovisuel public suisse SSR montre un

renforcement de l'UDC, qui a fait campagne contre "l'immigration de masse", loin devant les socialistes (PS), deuxième parti à la chambre basse du Parlement, qui obtiendraient un peu plus de 17% des voix, en très légère hausse. Cette projection montre également que Le Centre et les Libéraux-Radicux (PLR), bataillent pour la troisième place, à environ 14,5% des voix, tandis que les Verts reculent à 9,1% des voix et Vert'libéraux à 7,1%. "C'est une déception", a réagi le vice-président des Verts, Nicolas Walder,

soulignant que "c'est à peu près deux tiers de la vague verte" des élections de 2019 qui a reflué.

Le pays alpin, qui compte quelque 8,8 millions d'habitants, renouvelle ses 200 députés du Conseil national (chambre basse) au scrutin proportionnel, et ses 46 sénateurs du Conseil des États (chambre haute) au scrutin majoritaire.

La composition de la chambre haute - sous contrôle de la droite libérale - et du centre - ne varie elle guère au fil des élections.

MIGRATION

Les pays d'Amérique latine demandant la fin des politiques "inconsistantes et sélectives"

Des pays d'Amérique latine ont demandé "aux pays de destination" de revoir leur politique migratoire au terme d'un sommet au Mexique à Palenque (sud) sur l'immigration clandestine vers les États-Unis.

Le Mexique, la Colombie, Cuba et Venezuela - parmi une dizaine de pays - ont de-

mandé "aux pays de destination" (principalement les États-Unis) d'abandonner les politiques "inconsistantes et sélectives" afin d'éviter "les effets d'appel comme les effets dissuasifs, telle la régularisation de certaines nationalités". Il a également été demandé "aux pays de destination" d'élargir les "voies (de migra-

tion) régulières, ordonnées et sûres", avec l'accent mis sur la mobilité des travailleurs, dans cette déclaration commune lue par la ministre mexicaine des Affaires étrangères Alicia Barcena. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a qualifié la frontière entre les États-Unis et le Mexique d'"iti-

néraire migratoire terrestre le plus meurtrier au monde". L'OIM y a recensé "686 décès et disparitions de migrants en 2022". Réclamée à maintes reprises, la déclaration de Palenque a demandé la levée "des mesures coercitives unilatérales imposées à des pays de la région", référence au blocus américain à l'encontre de Cuba.

AGRESSION SIONISTE CONTRE LA PALESTINE

UNRWA est sur le point de baisser les bras

• 5.182 martyrs à Ghaza et en Cisjordanie

Pas moins de 5.182 Palestiniens sont tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza et la Cisjordanie le 7 octobre, a rapporté hier l'agence de presse palestinienne Wafa, citant des sources médicales. L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) est sur le point de baisser les bras.

Selon les mêmes sources, 5087 Palestiniens sont tombés en martyrs dans la bande de Ghaza, dont 2.055 enfants, 1.119 femmes, 217 personnes âgées et 15273 autres ont été blessés. En Cisjordanie occupée, le bilan s'élève à 95 martyrs et environ 1.400 blessés, indique-t-on.

La chaîne Al Jazeera a fait état de « frappes sans précédent » dans la nuit de dimanche à lundi, où plus de 400 Palestiniens, dont 182 enfants ont été tués, a indiqué la même source citant les autorités du Hamas dans la bande de Gaza. Cela dit, les chiffres sont loin d'être exhaustifs. Il s'agit seulement des morts recensés dans les hôpitaux et les centres de soins encore en service.

Selon le porte-parole du ministère palestinien de la Santé, Ashraf Al-Qudra, « les violations sionistes contre le système de santé ont causé la mort en martyrs de 57 membres du personnel de la santé et à la blessure de 100 autres ».

Il a ajouté : « 12 hôpitaux et 32 centres de santé sont hors service, à cause des tirs ciblés et du manque de carburant ».

Al-Qudra a poursuivi : « Les hôpitaux ont perdu leur capacité de traitement, et les équipes médicales soignent les blessés avec des moyens très limités ».

Il a souligné que « l'occupation sioniste a affaibli le système d'ambulances en détruisant 25 véhicules et en les mettant hors service ».

L'UNRWA n'aura plus de carburant d'ici 3 jours

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), a averti dimanche qu'il sera à court de carburant d'ici trois jours.



Le Commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a sonné l'alarme soulignant que sans carburant « il n'y aura pas d'eau, pas d'hôpitaux et de boulangeries en état de fonctionner » et « l'aide ne parviendra pas aux nombreux civils qui en ont désespérément besoin ».

« Sans carburant, les enfants, les femmes et les habitants de Ghaza seront encore plus étranglés », a averti le chef de l'UNRWA.

L'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens accueille actuellement plus d'un demi-million de personnes sur

les près d'un million de personnes déplacées dans la bande de Ghaza. Elle est le principal acteur humanitaire dans la bande de Ghaza.

« Sans carburant, nous manquerons à nos obligations envers la population de Ghaza dont les besoins augmentent

d'heure en heure, sous notre surveillance », a signalé M. Lazzarini, ajoutant que « cela ne peut et ne doit pas se produire ».

L'UNRWA a déclaré, en outre, que 29 de ses employés ont été tués dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre.

Dans un communiqué publié dimanche sur la plateforme « X », l'agence onusienne a affirmé la mort de 29 de ses employés, précisant que « la moitié de ces collègues étaient des enseignants de l'UNRWA ».

« Nous sommes sous le choc et en deuil », a-t-elle ajouté.

Synthèse : Ha. S

Liban Plus de 19.000 déplacés à la frontière avec la Palestine

Plus de 19.000 personnes ont été déplacées au Liban après l'intensification des agressions sionistes à la frontière libanaise avec la Palestine occupée, selon les chiffres publiés hier par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

« Une hausse des incidents transfrontaliers » a entraîné le déplacement de 19.646 personnes au Liban « à la fois dans le sud et ailleurs dans le pays », indique le rapport de l'OIM.

« Nous nous attendons à ce que ces chiffres augmentent à mesure que les tensions transfrontalières perdurent » ou en cas d'escalade de la violence, a déclaré un porte-parole de l'OIM, Mohammed Al-Abunajda, dans un communiqué. Au moins 40 personnes ont été tuées du côté libanais, selon un décompte de l'AFP à partir de communiqués, sources officielles ou de sécurité, parmi lesquels le journaliste de Reuters Issam Abdallah.

R.I

AU DIX-SEPTIÈME JOUR DE L'AGRESSION

Des manifestations monstres contre le sionisme

À mesure que s'intensifient les bombardements sur la population civile de Gaza, l'opinion publique mondiale, y compris dans les pays occidentaux, se retourne contre l'État hébreu comme le montrent ces manifestations monstres qui se déroulent dans le monde entier.

Même des organisations représentatives de juifs prennent part à ces actions dénonçant les exactions israéliennes.

En France, où la justice a rejeté l'interdiction systématique des manifestations pro-palestiniennes décidée par le gouvernement, des milliers de personnes, entre 15 et 30 000 selon les estimations, ont répondu dimanche à l'appel d'un collectif d'une quarantaine de partis, syndicats et associations pour un rassemblement à la place de la République à Paris.

Le collectif « Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens » compte notamment des partis politiques comme La France Insoumise (LFI) de Jean-Luc Mélenchon, de nombreux syndicats, le collectif des Musulmans de France et l'Union juive française.

Les manifestants ont dénoncé le massacre des populations civiles de Gaza sous les cris « Israël assassine », appelé à un cessez-le-feu immédiat et fustigé l'attitude officielle de la France en scandant « Macron complice ».

Le président français a annoncé dans la soirée qu'il se rendra en Israël ce mardi pour y rencontrer le Premier ministre Benjamin Netanyahu.

« Pas de paix sans décolonisation », ont écrit certains manifestants sur leurs pancartes tandis que d'autres ont estimé que « Macron donne un permis de tuer à Israël ».

Cette marche parisienne survient au lendemain de celle qui a rassemblé au moins 100 000 personnes samedi à Londres.

Certaines sources ont avancé le chiffre de 300 000 manifestants sortis dans les rues de la capitale britannique pour exprimer leur soutien à la cause du peuple palestinien et appeler à la fin du drame qui se joue à Gaza.

« Libérez la Palestine », ont notamment scandé les manifestants anglais.

Vendredi, c'est la capitale des États-Unis, le soutien le plus résolu d'Israël, qui a vibré pour la Palestine.



Ils étaient des dizaines de milliers à appeler à un cessez-le-feu à Gaza, usant de slogans très forts comme « nous sommes témoins d'un génocide » ou encore « stoppez l'apartheid ».

La semaine passée, les juifs de New York avaient participé en force à une manifestation pro-palestinienne, refusant que des crimes soient commis en leur nom en Palestine.

Après les capitales arabes et musulmanes, où des manifestations ont lieu

depuis deux semaines, les villes d'Europe et d'Amérique exigent à leur tour la paix en Palestine.

Ce week-end, des marches dénonçant l'agression israélienne et exigeant un cessez-le-feu à Gaza ont eu lieu dans au moins une dizaine de villes de l'Occident, en France, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Italie, en Suède, en Allemagne...

R.I

TÉLÉ

VISION



france.3 Alexandra Ehle



21h10

Au zoo, une journée ordinaire prend un virage inattendu. un soigneur assiste à une scène troublante : un guépard est en train de jouer avec ce qui semble être des restes humains.

france.2 Royaumes de glace



21h10

Un immense continent blanc s'étend autour du pôle Sud : l'Antarctique. C'est de loin le plus froid des royaumes de glace. Les températures peuvent descendre jusqu'à moins 92 degrés.

CANAL+ The Son



21h10

Peter, avocat, mène une existence heureuse avec Beth, et leur bébé, Theo. Leur vie est bouleversée par l'irruption de Kate, l'ex-épouse de Peter.

NB1 Premier contact



21h10

Louise Banks se remémore les années passées auprès de sa fille, morte d'une maladie incurable.

Harry Potter à l'école des sorciers

TF1

21h10



Orphelin, Harry Potter est élevé par son oncle et sa tante, Vernon et Petunia Dursley, qui l'obligent à vivre dans un placard.

W9

Le masque de l'araignée

21h05



Depuis qu'il a indirectement causé la mort de sa partenaire, Alex Cross, expert en psychologie criminelle, a pris du recul. Mais une affaire l'oblige à renouer avec son travail.

TFX

Le transporteur

21h05



Ex-marine, Frank Martin est un chauffeur d'un type particulier : pour gagner sa vie, il transporte des colis douteux pour des truands. D'habitude, il ne pose aucune question à ses clients.

Britney Spears assure qu'elle ne veut "offenser" personne avec ses mémoires



Tutelle, drogues, retour à la musique... Depuis plusieurs jours, des premières révélations extraites de l'autobiographie de Britney Spears, *La femme en moi*, à paraître ce mercredi, font la une des médias internationaux. Un traitement médiatique qui n'a pas laissé la chanteuse de 41 ans indifférente.

"Je n'aime pas les gros titres que je lis... C'est exactement pour cette raison que j'ai quitté le métier il y a quatre ans!", a assuré la chanteuse sur Instagram.

"Le but de mon livre n'était en aucun cas d'offenser qui que ce soit (...). La majeure partie du livre date d'il y a 20 ans... J'ai tourné la page et je peux désormais faire table rase du passé!", a-t-elle ajouté avant de supprimer son compte sur Instagram.

Très attendu par les fans de Britney Spears, *La femme en moi*, retrace les débuts de la carrière de la popstar à la fin des années 1990, des paparazzis ou encore ses années à vivre sous la tutelle de son père, Jamie Spears.

Dans les premiers extraits diffusés dans la presse, la chanteuse évoque par exemple les rumeurs d'addiction à la drogue et à l'alcool colportées depuis des années par les tabloïds, qu'elle a souhaité démentir, mais également le sexisme dont elle a été victime dès son plus jeune âge en interview.

Parmi les nombreuses confidences présentes dans son autobiographie, Britney Spears revient aussi sur sa décision de se raser le crâne en 2007, avant d'être placée sous la tutelle de son père Jamie Spears. Elle relate également son long combat judiciaire pour mettre fin à celle-ci en 2021.

"Je sais que j'ai agi d'une manière un peu folle, mais je n'ai rien fait qui justifie le fait de me traiter comme une braqueuse de banque. Rien qui ne justifiait de mettre sens dessus dessous ma vie", détaille Britney Spears dans son livre.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité » Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

61 PAYS DONT 18 AFRICAINS PRENDRONT PART À LA MANIFESTATION

La Palestine est au cœur des activités du Salon international du livre

Le 26e Salon international du livre d'Alger (Sila -2023) qui se tiendra, du 25 octobre au 4 novembre, au Palais des expositions, Pins maritimes, à Alger, a annoncé plusieurs nouveautés dans son programme de la manifestation à commencer par le nombre inédit de participants qui atteint 1283.

Le ministère de la Culture et des Arts présentera au public une gamme d'activités culturelles, en plus d'exposer ses publications. Son programme a été renforcé en consacrant un programme spécial en solidarité avec la Palestine, à travers la participation de l'écrivain Ibrahim Nasrallah. La programmation du ministère de la Culture et des Arts se déroule au Pavillon Tassili, au Palais des expositions, Pins maritimes. Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Conseil suprême islamique sera célébré le 4

novembre à travers un colloque intitulé «La contribution du Conseil au renforcement de la référence nationale» avec la présence de Ammar Talbi, Mustapha Badjo, Rokia Bousnan et Larbi Bouamama. Concernant l'activité de solidarité avec Gaza, elle sera enrichie d'un certain nombre d'événements, comme la tenue de lectures de poésie, l'organisation d'un salon du livre palestinien, la réalisation d'interventions sur la littérature et la culture palestinienne, des concours intellectuels, peintures..., témoigneront de cette histoire et de cette position du peuple algérien face au



sort de son peuple palestinien. Il est à noter que sous le slogan "L'Afrique écrit son avenir", le Sila -2023 verra la présence de 267 participants nationaux, 391 issus de pays arabes et 625 d'autres pays. Au total, 61 pays dont 18 africains prendront part à la manifestation. Autre, le Sila ouvrira un espace dédié exclusivement au numérique. Un pôle édition numérique

sera entièrement dédié dans un pavillon où seront réunis les professionnels du livre, du numérique de l'informatique et du digital. Enfin, le Sila organisera des hommages aux personnalités nationales et africaines entre autres, Malek Bennabi (1905 - 1973), Nelson Mandela (1918 - 2013) et Frantz Fanon (1925 - 1961).

R.C

AVEC L'ALGÉRIENNE SOFIA BOUTELLA

Rebel Moon : un record vieux de 12 ans pour Zack Snyder

Plus de deux ans après Army of the Dead, le cinéaste Zack Snyder est de retour sur Netflix avec le film original Rebel Moon, un space opera dantesque, qui sera divisé en deux parties. Le premier opus, baptisé Enfant du feu, sortira le 22 décembre prochain. Le deuxième volet, L'Entailleuse, est attendu le 19 avril 2024. En préparation depuis vingt ans dans l'esprit de Zack Snyder, Rebel Moon suit le destin de Kora (incarnée par l'Algérienne Sofia Boutella), une ancienne soldate de l'Imperium, un empire interstellaire brutal, qui trouve refuge sur Veldt, un satellite agricole paisible. Cependant, la tranquillité de Veldt est perturbée lorsque l'amiral Atticus Noble (Ed Skrein), sous les ordres du régent tyrannique Balisara (Fra Fee), arrive avec des intentions hostiles. Kora se lance alors dans une mission pour rassembler des guerriers et défendre Veldt. Elle s'associe à des personnages tels que Gunnar (Michiel Huisman) et un robot nommé Jimmy (avec la voix d'Anthony Hopkins). Snyder, qui a également servi de directeur de la photographie, décrit le film comme une confrontation entre David et Goliath, symbolisant la lutte éternelle entre le bien et le mal, tout en promettant des séquences d'action emblématiques de son cinéma. Ces dernières années, en particulier depuis sa collaboration avec Warner Bros, Zack Snyder nous a habitués à des films relativement longs. Le record étant bien sûr détenu par sa version director's cut de Justice League, avec plus de quatre heures de film. Army of the Dead durait également près de deux heures et demi, et il faut remonter à Sucker Punch, sorti en 2011, pour trouver un long-métrage de moins de deux heures dans sa filmographie.

R.C

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya/ BBARRERIDJ
DAIRA/ BBARRERIDJ
COMMUNE/ BBARRERIDJ
Numéro fiscale/ 098434015066717

AVIS D'APPEL A LA CANDIDATURE AVEC EXIGENCES MINIMALE

LE Président de l'APC DE BBARRERIDJ LANCE UN AVIS D'APPEL A LA CANDIDATURE EN VUE DE/

Aménagement Des Trottoirs A partir De La Mosquée Ali Ibn Abi Taleb Jusqu'à Intersection A Couté De sureté Nationale

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges Auprès du bureau 72 siège APC BBA Boulevard Houari Boumediene contre paiement de la somme 3500.00 DA Les offres doivent être accompagnées des pièces suivant /

DOSSIER DE CONDIDATURE

- 01-Déclaration de Candidature (signé et visé)Model Joint
- 02-Déclaration de probité Model joint
- 03-Statut pour – SARL,SNC,EUURL SPA –
- 04-Bilan Financier dernier 05 ans visé par les services Impôt
- 05 – Références professionnelles –certificat de bonne exécution – moins 05 ans
- 06 –Attestation de mise à jour CNAS Actualisé
- 07 - liste du matériel 2023 visé par huissier de justice avec carte grise et assurance Matériel rouiant.
- 08- copie de registre commerce dans le domaine.
- 09- copie de qualification domaine Construction OU travaux publique catégorie 04 et plus.

OFFRE Technique

- 01 Lettres a souscrire Model joint

OFFRE Financier

- 01-Lettre de soumission + Cahier des charges (signé et visé)avec mention –lu et accepte- manuscrite Model Joint

Les offres doivent être adressés a monsieur le président de l'APC de BBA Avec la mention –A NE PAS OUVRIR- Avis d'appel a la candidature

La date de préparation des offres et fixe a 08 jours a partir de la premier Parution dans les Journaux

Les soumissionnaires restent engagés par leur offres 90 jours à partir du dernier jour du parution des offres

2023, 17
BBA LE /

LA NATION 24/10/2023 ANEP 2316025820

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE E. DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE TAZMAIT
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE DE TAZMAIT
N°1 1201 /DJ.RZOUZ

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de l'Établissement Public de Santé de Proximité de Tazmaït Wilaya de Djézaïr lance l'ouverture des concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes vacants	Structure d'affectation	Autres conditions
Médecin Généraliste de Santé Publique	Concours sur titre	Titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Médecin Généraliste de Santé Publique	06	Etablissement Public de Santé de Proximité de Tazmaït	
Chirurgien Oculaire Généraliste de Santé Publique		Titulaires d'un diplôme de Chirurgien Oculaire ou d'un titre reconnu équivalent	Chirurgien Oculaire Généraliste de Santé Publique	02	Etablissement Public de Santé de Proximité de Tazmaït	
Pharmacien Généraliste de Santé Publique		Titulaires de diplôme de Pharmacien ou d'un titre reconnu équivalent	Pharmacien Généraliste de Santé Publique	01	Etablissement Public de Santé de Proximité de Tazmaït	
Biologiste du 2 ^{ème} Degré de Santé Publique		Titulaires d'un Master en Biologie ou d'un titre reconnu équivalent	<ul style="list-style-type: none"> Microbiologie Parasitologie Physiologie animale Généraliste Biologie de la reproduction Biologie cellulaire Biochimie Neurobiologie moléculaire Physiologie pathologique Génie biologique Ecologie et environnement Contrôle de qualité et analyse Ecologie animale Science du végétal et l'écophysiologie Généraliste Généraliste pharmacologique et biochimique 	01	Etablissement Public de Santé de Proximité de Tazmaït	

Les dossiers de candidatures doivent parvenir les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite.
- Copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale.
- Copie certifiée conforme de l'original du diplôme, qualification ou le diplôme d'étude ou de formation.
- Reliévé de note de cursus de formation.
- Fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat.

Après leur soumission définitive au concours, les candidats doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :

- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle de la position visée de dix collaborateurs du service national.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre de l'expérience professionnelle en qualité de titulaire d'un diplôme.
- Tout document justifiant le titre par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant.
- Tout document relatif aux mérites et études réalisées par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
- Fiche familiale pour les candidats mariés.
- Certificats médicaux (médecine générale et pédiatrie).
- Dans le cas de mariage (N°13).
- Deux (02) photos d'identité.
- Certificat de résidence.

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

- 15 Jours ouvrables après la publication du présent avis de recrutement.
- Les dossiers de candidatures doivent être adressés et déposés à la Sous Direction des Ressources Humaines de l'Établissement Public de Santé de Proximité de Tazmaït, Wilaya de Djézaïr.

Observations :

- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

2023, 17
TAZMAIT, le

LA NATION 24/10/2023 ANEP 2316025778

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 811

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Son coup de foudre s'est finalement retourné contre lui !2 Difficile d'avaler n'importe quoi avec elles.3 Anonnés.- Réserve des Abénakis.4 Fait semblant dans le milieu.5 En regard.- Mesure aléatoire.6 Succession.- Guerrier casqué.7 Transporte des chevaux n'importe comment.- Logogriphe.8 N'est pas camée.- Filière universitaire.9 À l'encontre de la probité.- Mis à la porte.10 Dans le Cantal (1e).- Vieille branche.11 Ses barons étaient vidames de Normandie.- Edom.12 Met ou remet au goût du jour.

Verticalement

1 Ville mosellane.2 Femme de Bourbon.3 Groupes d'étoiles.4 Point anglais.- Père d'Odin.- Au soleil.5 En Skopje.- Rivière française.- Ville birmane.6 Culotté.- En 15.7 Savait tirer des portraits.- Favori.- Lettres de lettre.8 Au service de l'Etat dans chaque région.- Émissaire du Ladoga.9 Port de Norvège.- Note.- Envoie sur les ondes.10 Basque ou grecque.- Chasse les pies.11 Surnom d'Eisenhower (dans le désordre).- Casque.- Symbole de richesse.12 Axe de rose.- Eternel second en droit.

Mots croisés grille N° 811

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 On trouve des têtes de linottes dans cette famille.2 De la famille des euphorbiacées.- Près de Monségur.3 On n'y trouvera pas une caricature de Dieu !4 La Thèbes du nord.- Canote, en sens inverse.5 Moi troublé.- Passé au-dessus et par la droite.6 De série B.7 Dans une lunule.- Plat en Chinook.8 Auteur de pièces absurdes.- Sigle informatique.9 Ile.- Crus.- Dans la marge.10 Elevions de mauvais vers.11 Martyr d'Alexandrie (à l'envers).- Greffa une griffe.12 Pharaon.

Verticalement

1 Couronnes impériales.2 Ligériennes.3 N'étaient guère illustrés que par des querelles.4 Graveur italien.- N'est pas totalement mûr.5 Théories de la connaissance.6 Clos du 33.7 Aborigènes australiens.- Son homme fut découvert par Duchally.8 En Ecosse.- Pur.9 Faites par Nostradamus ?10 Barque sur le Nil.- Rhapsode platonique (de haut en bas).11 Nom d'affaire italienne.- Sur le Tanaro.12 Nom d'un célèbre enquêteur.- Fleuve.- Amateur du piano.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

6 morts et 131 blessés le weekend dernier

Six personnes ont trouvé la mort et 131 autres ont été blessées dans 111 accidents de la circulation survenus le weekend dernier en zones urbaines, a indiqué, hier, un bilan des services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure, selon les services compétents de la Sûreté nationale, la principale cause de ces accidents, précise la même source. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la prudence au volant, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

LA NATION

Mardi 24 Octobre 2023

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:35	12:32	15:37	18:06	19:27

Météo

Alger	☀️	29	Tizi Ouzou	☀️	27
Tiaret	☀️	30	Béjaïa	☀️	28
Constantine	☀️	30	Oran	☀️	29

TIPASA

Report du colloque international sur le «patrimoine culturel subaquatique»

Le colloque international sur le "Patrimoine culturel subaquatique, recherche et protection", prévu, du lundi au vendredi à Tipasa, a été reporté à une date ultérieure, a-t-on appris, hier, auprès de la direction du Centre national de recherche en archéologie (CNRA). Selon la directrice du CNRA, Amel Soltani, des représentants de trois pays étrangers et d'une organisation onusienne, ainsi que des chercheurs, experts et étudiants algériens dans le domaine de l'archéologie et des vestiges immergés, devaient prendre part à cette rencontre qui a été finalement reportée par le ministère de tutelle, «en raison de l'escalade de l'agression barbare contre le peuple palestinien sans défense à Gaza et dans d'autres villes palestiniennes». Pour rappel, le CNRA, visait, à travers cette rencontre, la sécurisation et la protection du patrimoine culturel immergé dans le littoral algérien, à travers l'élaboration d'une stratégie nationale claire et définie ainsi que la formation et le renforcement des connaissances des chercheurs algériens dans le domaine des vestiges immergés.

TIZI-OUZOU

Plusieurs incendies de forêt maîtrisés en 24 heures

Plusieurs feux de forêt recensés à travers la wilaya de Tizi-Ouzou ont été maîtrisés en 24 heures, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué. Sur ces incendies, 22 au total, 6 sont jugés "importants" notamment ceux enregistrés au village Tamdikt dans la commune de Tizi Gheniff, Henia et Laouaoudha

(Draa El Mizan), Ait Ali (Frikat), dans la partie Sud-Ouest de la wilaya, en sus des incendies d'Ait Ouchene (Aghrifs) et Tizi N'ergat (Mekla) à l'Est de Tizi-Ouzou, a-t-on précisé. La Protection civile appelle, à ce titre, les citoyens à éviter les opérations d'incinération réglementée des déchets et détritus durant cette période de fortes chaleurs.

BANGLADESH

Quinze morts et une centaine de blessés dans une collision de trains

Au moins 15 personnes ont été tuées et 100 autres blessées au Bangladesh dans la collision, hier, de deux trains, selon les autorités locales, qui s'attendent à un bilan plus lourd. Dans la ville orientale de Bhairab, un train de marchandises a percuté un train de voyageurs circulant dans la direction opposée, faisant dérailler deux wagons de passagers, on indiquait des responsables. «Nous avons récupéré 15 corps et il y a beaucoup

de blessés», a déclaré Sadiqur Rahman, un fonctionnaire à Bhairab, située à environ 60 kilomètres au nord-est de la capitale Dacca. «Le bilan des morts va s'alourdir», a-t-il ajouté, précisant que les sauveteurs pouvaient encore voir des corps écrasés et coincés sous des wagons renversés. Au moins 100 personnes ont été blessées, a-t-il ajouté. L'accident s'est produit vers 16h00 (10h00 GMT) lorsque les deux trains sont entrés en collision.

MALI

La mission de l'ONU s'est retirée de Tessalit



La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a annoncé, dimanche 22 octobre, qu'elle avait achevé, la veille, le retrait accéléré de toutes ses troupes et son personnel civil de sa base à Tessalit (nord). La MINUSMA a invité les autorités maliennes «à apporter toute la coopération nécessaire» pour faciliter le retrait de ses troupes d'ici au 31 décembre, comme stipulé dans la résolution du Conseil de sécurité

adoptée en juin dernier. «La MINUSMA est pleinement déterminée à respecter le délai imparti», a-t-elle affirmé dans la note publiée dimanche 22 octobre. Le départ de Tessalit marque la première fermeture d'un camp de la MINUSMA dans la région de Kidal au nord du Mali, et la sixième base de la MINUSMA à fermer depuis fin juin. Dans les prochains jours, la MINUSMA doit se retirer d'Aguelhok (nord).

BOUIRA

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de psychotropes

Un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes, composé de quatre individus, a été démantelé par les services de la gendarmerie nationale à Bouira, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité. Menée dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, cette opération a été effectuée par la brigade de recherche, et celle de sécurité et d'investigation (BSI) de la Gendarmerie nationale, après avoir reçu des informations faisant état de l'existence à Bouira d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes. Un plan a été mis en place par les éléments de la Gendarmerie qui ont réussi à arrêter les quatre membres de ce réseau criminel et à saisir une quantité de 6.020 comprimés de psychotropes de type Ecstasy ainsi qu'une somme d'argent, a-t-on précisé de même source. Les quatre mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires concernées, après l'accomplissement des procédures d'enquête relative à cette affaire, a-t-on ajouté.

MONOXYDE DE CARBONE

Les premiers détecteurs de Sonelgaz disponibles début 2024



Les premiers détecteurs de monoxyde de carbone fabriqués par Sonelgaz seront bientôt disponibles. «Chaque année, les accidents liés au monoxyde de carbone engendrent des victimes et Sonelgaz a décidé de produire ses propres détecteurs algériens qui seront fin prêts d'ici le début de l'année 2024», a indiqué Mohamed Chikhaoui, directeur chargé de mission à Sonelgaz, en marge d'un Séminaire portant sur "l'apport du reverse engineering sur l'écosystème technique national". «Sonelgaz œuvre actuellement à produire d'ici le début de l'année 2024 des détecteurs de monoxyde de carbone pour équiper les foyers algériens», a-t-il affirmé. Sur un autre registre, le même

responsable a rappelé également que le groupe œuvre, tous jours dans le cadre du reverse engineering (la rétro-ingénierie), à développer «dans un futur proche» les bornes de recharge des voitures électriques. Evoquant l'expérience à l'actif du groupe Sonelgaz en matière de reverse engineering, M. Chikhaoui a assuré que celle-ci a été opérationnellement lancée en 2009 dans le cadre de la stratégie du groupe visant une autonomie technologique et une réduction de la facture d'importation et des délais de livraisons des pièces stratégiques du secteur. Le groupe avait mis en place ainsi des ateliers à M'sila et Eulma (Sétif) composés des équipes d'ingénieurs multidis-

ciplinaires dont la mission principale est de concevoir des pièces et des équipements, dans le cadre du reverse engineering. Le reverse engineering est défini comme l'analyse d'un produit fini pour en déterminer le fonctionnement interne et la méthode de fabrication et modifier ou reproduire tout ou une partie des données techniques qu'il caractérise ce produit. Concrètement, il s'agit de développer des prototypes locaux en utilisant les connaissances et un savoir-faire nationaux, tout en développant le transfert technologique dans le respect de la propriété intellectuelle.

CHLEF

13 blessées dans un accident de la circulation à Sidi Okacha

Treize personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, hier, sur la RN 19 à l'entrée de la commune de Sidi Okacha, au nord de Chlef, a indiqué un communiqué de la direction de wilaya de la protection civile. L'accident est survenu aux environs de 11h30, à proximité du carrefour "Bouhlu" à l'entrée sud de la ville de Sidi Okacha,

traversée par la RN19, suite à un carambolage entre trois véhicules touristiques, a précisé la Protection civile. Outre les 13 victimes souffrant de diverses blessures, dont deux enfants et sept femmes, tous évacués par les unités de la protection civile vers les services hospitaliers de la même commune, ce carambolage a causé des dégâts maté-

riels considérables aux trois véhicules impliqués, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de cet accident, tandis que la direction locale de la Protection civile a réitéré son appel à la vigilance et à éviter l'excès de vitesse, a conclu le même communiqué.